

Alice CARRE-SEEMULLER

Profil LinkedIn : <https://www.linkedin.com/in/alice-carre-seemuller/>

Alice CARRE-SEEMULLER a 43 ans. Après 15 ans dans la fonction publique territoriale, elle revient à Boston, où elle avait passé une année d'études, en raison de la mutation professionnelle de son époux sur la côte Est des États-Unis. Cette opportunité lui offre l'occasion d'évoluer professionnellement et d'approfondir ses compétences, tout en maintenant son engagement en faveur de l'intérêt général. Cette transition s'inscrit dans un contexte familial et culturel enrichissant, marqué par des défis stimulants. Une expérience professionnelle et personnelle enrichissante.

Entretien réalisé en février 2024.

SON PARCOURS

Alice CARRE-SEEMULLER, diplômée de Sciences Po Paris, suit la formation d'administratrice territoriale à l'INET Strasbourg suite à sa réussite au concours. Elle entame en 2007 sa carrière dans la fonction publique territoriale, qui l'amène à exercer au service de trois collectivités différentes.

Elle intègre d'abord le Département de Loire-Atlantique où rapidement, elle est Directrice des Services Supports au sein de la DGA de la Solidarité. Après quatre années passées dans cette collectivité, elle rejoint la ville de Pantin, en Seine-Saint-Denis, où elle dirige, de 2011 à juin 2014, la Direction Petite Enfance et Familles, acquérant ainsi une solide expérience en gestion d'équipes (158 professionnels et 14 structures municipales).

En 2014, Alice CARRE-SEEMULLER fait un nouveau changement en rejoignant le Département du Rhône. Directrice Enfance Famille pendant 5 ans, elle évolue ensuite vers la Direction Générale Adjointe de l'Éducation, de la Culture et du Tourisme, où elle est nommée Directrice Éducation Jeunesse et adjointe au DGA.

Elle passe ainsi huit années au sein du Département du Rhône.

Son départ pour les Etats-Unis (Cambridge dans le Massachussets – à côté de Boston sur la côte Est) est précipité par l'opportunité d'expatriation professionnelle offerte à son mari par son entreprise. La décision est rapide, avec une confirmation reçue en mai pour un départ prévu en août. L'annonce de son départ est un peu compliquée (« *j'avais le sentiment de lâcher mes équipes au milieu de différents changements* »). Le départ d'Alice CARRE-SEEMULLER s'inscrit dans le cadre d'un projet familial plutôt que professionnel pour elle.

En septembre 2022, la famille arrive aux Etats-Unis. Son visa est rattaché à celui de son mari et lui permet de travailler aux USA. Cependant, elle profite des premiers mois pour monter en compétences dans le domaine de la transition écologique, via des formations et divers engagements associatifs.

Au début de 2024, elle démarre une activité de rédactrice et consultante freelance au service de projets à impact environnemental/social, et s'affilie à un collectif de freelance.

LE FONCTIONNEMENT SUR PLACE

Le départ a été précipité. Comme mentionné précédemment, la famille dispose de trois mois pour se préparer. Pour Alice CARRE-SEEMULLER, « *la phase de préparation a été intense, tant sur le plan administratif que logistique* ».

L'installation s'est révélée exigeante, mais la famille bénéficie d'un accompagnement de l'employeur. « *Nous sommes venus quelques jours, un mois avant. Malgré l'impact carbone, cela s'est avéré utile* ». Ils peuvent ainsi choisir en connaissance parmi les quartiers et logements proposés par l'employeur. Dans un premier temps, ils optent pour la location de meubles. Bien que l'idée de faire venir tout leur équipement de France ait traversé l'esprit du couple, ils l'ont rapidement abandonnée face au coût

prohibitif de 18000 € le m3. Ils se sont donc tournés vers le marché de l'occasion sur place et ont surtout fait venir les livres et jouets pour les enfants afin de faciliter la transition.

Sur le plan social, la famille habite à côté de Boston, une ville cosmopolite avec une communauté internationale et notamment française importante. Mais « *on avait la volonté de s'intégrer* ». Ainsi, pour les enfants âgés de 2,5, 5 et 7 ans à l'arrivée, Alice CARRE-SEEMULLER et son mari optent pour le système scolaire américain pour ne pas rester dans la bulle des expatriés. L'intégration se passe très bien. « *L'un d'entre eux a appris l'anglais en 2 mois et nous corrige désormais !* ». Néanmoins, les liens avec les Américains peuvent parfois sembler superficiels, le contact se limitant principalement aux activités associatives.

Dans son approche de l'expatriation, Alice CARRE-SEEMULLER pensait avoir le temps nécessaire pour s'adapter. Mais « *je n'avais pas anticipé la différence culturelle dans la conciliation des temps personnels et professionnels* ». Elle découvre ainsi une forte attente concernant la présence des parents lors des activités périscolaires. Avec une école qui se termine à 14h30 et trois enfants, les activités extrascolaires exigent non seulement un budget conséquent (ces activités sont souvent coûteuses) mais aussi une grande disponibilité en termes de temps. Mais pour Alice « *c'est une opportunité forte de rééquilibrage entre la vie personnelle et la vie professionnelle* ». Toutefois, cela n'était pas anticipé : « *je ne pensais pas que le curseur bougerait autant* ». Pour la deuxième année, avec son retour à une activité professionnelle en plus de la poursuite d'études, elle doit réajuster cet équilibre. Heureusement, les États-Unis sont un pays où le télétravail est très répandu, ce qui lui permet de mieux gérer les multiples changements du rythme scolaire (comme les trois mois de vacances d'été ou les "arrêts météorologiques" nécessitant une grande adaptabilité). C'est dans cet esprit qu'elle a décidé de travailler en freelance, afin de pouvoir mieux maîtriser son emploi du temps.

Alice CARRE-SEEMULLER connaissait Boston car elle avait passé un an d'études dans la ville américaine. Elle avait donc une bonne base d'anglais. « *Mais je n'utilisais absolument pas l'anglais au plan professionnel en collectivité, à part quelques revues de presse (à la marge)* ». Elle s'inscrit donc à son arrivée à des cours de perfectionnement en anglais. Et, comme elle reprend des études à l'université, cela lui permet d'acquérir un niveau professionnel. De plus « *on reprend rapidement confiance en soi car les Américains ne sont pas dans le jugement : je n'ai eu aucune remarque par rapport à mon accent* ».

Sur le plan administratif, Alice CARRE-SEEMULLER « *avait un présupposé d'efficacité* » qui s'est avéré erroné, notamment en ce qui concerne les interactions avec l'administration locale. Elle passe beaucoup de temps pour régler les questions autour de la validité de son permis de conduire ou sa carte de sécurité sociale. « *Il y a peu de procédures formalisées et l'administration locale gère les demandes avec beaucoup de flegme et parfois à la « tête du client* ». Par exemple, pour le permis de conduire, elle et son mari obtiennent un rendez-vous en même temps et déposent les mêmes documents... mais elle est la seule à ressortir avec son permis. « *Personne n'ose rien dire, il y a une crainte de la part de l'utilisateur... c'est une vraie différence avec la France* ».

La famille est également enregistrée auprès du consulat français. C'est une démarche importante non seulement pour avoir le droit de voter, mais aussi pour bénéficier de certains services consulaires. « *Les effectifs consulaires dépendent du nombre de Français enregistrés* », souligne-t-elle.

Sur le plan financier, même si les conditions d'expatrié de son mari sont confortables, le couple a dû s'adapter à une réalité où désormais seul un salaire entre en compte, dans un pays où le coût de la vie est considérablement plus élevé. « *Nous avons fait un budget familial avec quelques arbitrages, dans le choix des écoles ou vis-à-vis des vacances* ». Le couple découvre également d'autres pratiques : l'école ne commence qu'à l'âge de 5 ans et les « *preschools* » sont privées, coûtant jusqu'à 2500 \$ par mois. « *Et ils n'hésitent pas à vous envoyer quatre rappels par jour en début de mois pour que vous n'oubliez pas de payer* ».

De même, sur le plan de la santé, l'entreprise de son mari offre une couverture mutuelle de qualité. Cependant, il faut s'habituer à un fonctionnement différent : « *La première question qui vous est posée*

pour un rendez-vous voire une urgence médicale est « quelle est votre mutuelle ? » afin de vérifier votre affiliation ». Il est donc nécessaire de choisir les centres de soins en fonction de sa mutuelle. Alice reconnaît : « Nous avons la chance d'avoir notre système de soins en France ».

LES ENJEUX PROFESSIONNELS

Sur le plan professionnel, le départ d'Alice CARRE-SEEMULLER à l'été 2022 a été quelque peu précipité. Dans un premier temps, bien qu'elle quitte son poste au moment d'un nouveau développement au sein de sa collectivité, « les réactions ont été compréhensives ». Le fait de partir s'immerger dans une autre culture est perçu par tous comme une opportunité à ne pas manquer. « Il n'y a pas eu de discussion pour me retenir, beaucoup m'ont dit "tu as de la chance" ». Elle discute alors avec la Direction des Ressources Humaines pour clarifier son statut de disponibilité. Plutôt que d'opter pour une disponibilité pour suivi de conjoint, elle choisit une disponibilité pour élever un enfant de moins de 12 ans, compatible avec sa situation et plus intéressante sur le plan de la retraite.

Dès le départ, elle demande une disponibilité de 2 ans, même si l'expatriation de son mari peut évoluer. « *Mais je souhaite faciliter le déclenchement de mon remplacement* ». Finalement, elle demande une prolongation d'un an. Elle explique : « *J'avais déjà connu une situation comparable lors de ma 3ème maternité et j'étais assez claire : il faut assumer une certaine loyauté pour ne pas mettre en difficulté sa collectivité* ».

Au cours de ces 18 premiers mois, elle garde des contacts plus ou moins réguliers avec sa collectivité : des relations amicales essentiellement, des échanges avec son successeur et d'anciens collaborateurs et collègues et quelques déjeuners à l'occasion d'un passage en France. Elle n'est pas sollicitée sur les questions professionnelles par sa collectivité.

Elle est très investie sur le plan local, notamment dans l'organisation de la Fresque du Climat et diverses activités bénévoles. Elle a également entrepris un cycle de formation de 4 semestres à l'université d'Harvard voisine (obtention d'une certification en économie circulaire début 2024, et préparation en cours d'un certificat sur les politiques développement durable et innovation des entreprises - « *Corporate Sustainability and Innovation* »).

Mais en parallèle, elle souhaite retrouver une activité professionnelle. Elle revient vers sa Direction des Ressources Humaines comme lui impose la disponibilité. Pour information, *le fonctionnaire souhaitant exercer une activité privée pendant une période de disponibilité doit respecter les règles prévues par le n° 2020-69 du 30 janvier 2020 et par l'arrêté du 04 février 2020 relatifs aux contrôles déontologiques dans la fonction publique. L'agent en disponibilité qui se propose d'exercer une activité privée est tenu d'en informer par écrit l'autorité territoriale dont il relève, avant le début de l'exercice de son activité privée, afin qu'elle puisse apprécier la compatibilité de cette activité avec les fonctions exercées par l'agent au cours des trois années précédant le début de cette activité. L'autorité hiérarchique examine si cette activité est compatible avec les principes déontologiques de la fonction publique¹*. Elle doit rendre sa décision dans les 2 mois suivant la réception du courrier de l'agent. L'agent fournit toutes les informations utiles sur son projet d'activité. Cette période de 2 mois est délicate à gérer vis-à-vis des prospects dans le cadre d'une activité de freelance.

ET LE RETOUR ?

Pour l'instant, le retour de la famille en France n'est pas à l'ordre du jour dans les mois à venir.

Pour Alice CARRE-SEEMULLER, cette expatriation n'est pas une simple parenthèse. C'est aussi une opportunité pour évoluer dans ses compétences : en suivant différents cours, notamment au sein de la prestigieuse université d'Harvard, elle développe une expertise sur les questions d'économie circulaire, de régénération, de responsabilité sociale et environnementale des organisations...

¹ https://www.cdg19.fr/grh_interruption_disponibilite_situation.php

Pour son inscription dans un certain nombre de formations dispensées par des organismes français, elle a voulu utiliser son compte Epargne temps qui était au maximum, et aurait pu être mobilisé de droit dans le secteur privé. Mais en tant qu'agent public il faut obtenir la validation de la collectivité. À la suite d'une précédente demande non concluante, son CET n'a pu être mobilisé. Finalement *« je me suis auto-censurée, soit en renonçant à des formations, soit en les finançant sur mes économies personnelles »*.

Elle explore les pratiques locales américaines pour enrichir son bagage et publie sur différents blogs, comme ses deux derniers articles sur l'économie circulaire comparant les initiatives américaines et européennes : <https://www.people4impact.com/actualites/circular-economy-from-a-us-perspective-towards-transatlantic-convergence> et <https://www.people4impact.com/actualites/circular-economy-from-a-us-perspective-towards-transatlantic-convergence-2-2>

Cette capacité à comparer les dynamiques européennes et américaines sera sans aucun doute un atout à son retour dans l'Hexagone.

Aujourd'hui, Alice CARRE-SEEMULLER est affiliée à différentes communautés de freelance, pour éviter d'être trop isolée. Elle s'intéresse aussi aux missions réalisées à plusieurs : *« je tâtonne, je découvre ; on n'est pas habitué à prospecter des missions dans les collectivités »*.

Avant de penser à son retour, Alice souhaite pouvoir être une « ambassadrice » des collectivités locales françaises. Bien qu'elle ait du mal à concevoir à ce stade un bénéfice direct ou un retour sur investissement, elle est persuadée que ces échanges et mobilités permettent de faire évoluer les cultures professionnelles et les modes de management. Aux États-Unis, elle a découvert une capacité à valoriser les expériences alternatives, le droit à l'erreur (*« l'échec fait partie de la réussite »*), et à faire confiance à l'initiative individuelle. Elle constate également que *« l'expérience associative est plus professionnalisée et valorisée aux États-Unis »*.

SON CONSEIL

Le premier conseil d'Alice CARRE-SEEMULLER est la nécessité d'une discussion approfondie au sein du couple sur les conditions de l'expatriation. Sur le plan personnel, ce changement est significatif : *« en tant que cadre, on a un salaire, un statut, une reconnaissance. Et du jour au lendemain, on passe d'une indépendance financière à 0€/0\$ »*. Pour Alice, cela ne doit pas être occulté dans la réflexion avant le départ : *« c'est une grande leçon d'humilité »*.

Elle souligne l'importance de se laisser surprendre : *« il y aura toujours un décalage entre les représentations avant le départ et la réalité, on doit être sur place pour se poser les bonnes questions »*. Bien que chaque expatriation soit unique, elle recommande de discuter en amont avec d'anciens expatriés pour obtenir des conseils et des perspectives objectives, afin de ne pas se laisser emporter par des idéaux irréalistes.

Parmi ses principaux conseils, elle encourage à se renseigner sur le pays d'accueil et à se mettre à jour linguistiquement avant le départ. Surtout, elle insiste sur le fait de laisser son ego et son statut au bercail afin de pouvoir être réceptif aux surprises de la nouvelle expérience, notamment parce qu'aux États-Unis, il n'y a pas d'équivalence de statut de fonctionnaire, ce qui crée un vide de références.

Actuellement, sa famille est toujours installée à Cambridge, Massachusetts, aux États-Unis. *« Théoriquement, un retour est envisageable, mais je ne me projette pas. Je n'ai pas de plan de carrière »*. Elle souligne que *« cette expérience bouleverse tellement de choses qu'il est difficile d'envisager de revenir pour reprendre les mêmes fonctions qu'avant »*.

Entretien réalisé par Yannick Lechevallier

<https://www.linkedin.com/in/yannick-lechevallier-23059819/>

Février 2024